



LE SOLITAIRE 2026 - 2027

Déroulement

Le « Solitaire » est une ligue officielle qui se déroule en individuel avec handicap ; elle est réservée aux licencié(e)s Swiss Bowling & SGB.
Il se dispute le dimanche matin à 8h30 au bowling de Balexert.

La compétition se déroule sur 12 tours (voir calendrier).

Elle a lieu pour autant que le nombre d'inscrits soit de 12 personnes au moins au soir du mercredi précédant la ligue.

En cas d'annulation, les personnes inscrites seront averties par le responsable de la ligue.

Il est nécessaire de s'inscrire pour chaque tour.

Le nombre limite de participants est de 24, la priorité étant accordée aux personnes qui se sont inscrites en premier.

Chaque personne est libre de participer au nombre de tours qu'elle désire.

Les tours se disputent sur 6 parties (**2 x 3 parties**).

Les pistes sont attribuées de façon aléatoire par Lexer.

Handicap

Le handicap attribué est celui figurant sur la liste officielle établie par Swiss Bowling.

Pour tout joueur ou toute joueuse n'ayant pas de moyenne officielle, le handicap sera déterminé comme suit :

- sur ses 6 parties lors de sa 1^{ère} participation au « Solitaire » ;
- sur les 6 parties de sa 1^{ère} manche lors de sa 2^e participation ;
- sur les 12 parties de ses 2 manches précédentes lors de sa 3^e participation ;
- sur les 18 parties de ses 3 manches précédentes pour le reste de cette compétition et ce, jusqu'à la parution de la nouvelle liste officielle de Swiss Bowling.

Règles Swiss Bowling

La tenue de bowling est obligatoire.

L'interdiction absolue de fumer durant toute la durée du tour, de même que les interdictions concernant la consommation de boissons alcoolisées et l'usage de talc sont de rigueur.

Les joueurs doivent être présents 10 min. avant le début de la compétition.

Le cas échéant, les inscrits absents 10 min avant le début du tour pourront être remplacés.

Absences et désistements

Les joueurs inscrits ont jusqu'au mercredi précédant le tour pour se désister.

Passé ce délai, les joueurs qui se désistent, tout comme ceux qui ne se présentent pas le dimanche matin, devront verser le montant de Sfrs 60.- à la SGB (soit le montant de l'inscription majoré d'une amende de Sfrs 20.-), à moins que leur désistement ou absence ne soient justifiés par une cause majeure.

En cas de récidive, les joueurs qui se désistent hors délai ou qui sont absents sans justificatif valable seront exclus des prochains tours du « Solitaire ».

Prix & récompenses

La finance d'inscription est de Sfrs 40.-. Sur ce montant, Sfrs 7.- sont versés pour les différentes planches de prix.

A chaque tour, les meilleurs sont primés (selon annexe 1). La distribution des prix a lieu au terme des 6 parties.

En cas d'égalité, c'est le total scratch qui est déterminant ; en cas de nouvelle égalité, c'est la plus petite différence entre les 6 parties qui prévaut.

En outre, des points sont attribués à chaque tour en fonction du classement (voir annexe 2). Le cumul des points au terme des 12 manches donne lieu à un classement final et à une distribution de prix pour les meilleurs (voir annexe 1).

En cas d'égalité au classement général, c'est le joueur qui a disputé le moins de tours qui est classé devant. Si les joueurs concernés ont disputé le même nombre de tours ils sont déclarés ex-æquo et se partagent les prix des 2 rangs.

Ligne de fautes

Lorsque la ligne de faute sonne vous êtes prié de rectifier le score par faute d'office et sur le 1er lancé de remettre les 10 quilles pour le 2^{ème} lancer

Tout point non prévu est tranché en première instance par la/le responsable du « Solitaire » ; en cas de litige persistant, le cas sera porté devant le comité de la SGB.

Modalités d'inscription

- par internet : <http://www.sgbbowling.org>

Les responsables du « Solitaire »,
Daniel Golay & Pascal Perito



LE SOLITAIRE (2026 – 2027)

Planche de prix par tour

Rang	12 à 15	16 à 19	20 à 23	24
1er	Sfr. 50.-	Sfr. 50.-	Sfr. 60.-	Sfr. 60.-
2ème	Sfr. 30.-	Sfr. 40.-	Sfr. 40.-	Sfr. 50.-
3ème	Sfr. 20.-	Sfr. 30.-	Sfr. 30.-	Sfr. 40.-
4ème	Sfr. 10.-	Sfr. 20.-	Sfr. 20.-	Sfr. 30.-
5ème		Sfr. 10.-	Sfr. 20.-	Sfr. 20.-
6ème			Sfr. 10.-	Sfr. 20.-

Classement final aux points

Rang	240 participants
1er	Sfr. 120.-
2ème	Sfr. 100.-
3ème	Sfr. 80.-
4ème	Sfr. 70.-
5ème	Sfr. 60.-
6ème	Sfr. 50.-

Remarque : les montants ci-dessus sont donnés à titre indicatif. La planche de prix finale sera adaptée en fonction du nombre total effectif de participants. Le décompte sera dûment affiché.



ANNEXE 2

LE SOLITAIRE (2026 – 2027)

Tableau des points attribués à chaque tour

Rang	Points	Rang	Points
1 ^{er}	32	13 ^{ème}	12
2 ^{ème}	29	14 ^{ème}	11
3 ^{ème}	26	15 ^{ème}	10
4 ^{ème}	24	16 ^{ème}	9
5 ^{ème}	22	17 ^{ème}	8
6 ^{ème}	20	18 ^{ème}	7
7 ^{ème}	18	19 ^{ème}	6
8 ^{ème}	17	20 ^{ème}	5
9 ^{ème}	16	21 ^{ème}	4
10 ^{ème}	15	22 ^{ème}	3
11 ^{ème}	14	23 ^{ème}	2
12 ^{ème}	13	24 ^{ème}	1